



Sommaire



Page 2
Edito
Pages 3-4-5
Vie municipale
Pages 6-7-8
Vie locale
Pages 9-10
Histoire
Page 11
Loisirs

Page 12

Infos générales



Administration

Mairie de Champcella

Directeur de publication

L. Rey, 2^{ième} adjoint

Conception et rédaction

M. Cheylan, maire

Crédit photos

R. Chevallier

Couverture

J. Bouquemont

Impression

Grafimelo

Date d'édition : 06/2021 **Tirage :** 150 exemplaires **Dépôt légal :** 06/2021

Edito

Madame, Monsieur,



Très bonne lecture à toutes et tous.

Profitez bien de cette fin de printemps et de la saison estivale qui arrive.

Michel Cheylan, le Conseil Municipal et le Personnel administratif et technique.



Contact

Mairie de Champcella

Lieu-dit Ville, 05 310 Champcella

Tél: 04 92 20 93 75 - Courriel: mairie-champcella@wanadoo.fr

Site web: http://champcella.fr/

Horaires ouverture: Mardi 14h à 16h30

Jeudi 9h à 11h et de 14h à 16h30

Pour toutes urgences sur la commune en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat, veuillez contacter un élu.

Sivu Champcella-Freissinières

Lieu-dit Ville, 05 310 Champcella

Tél: 04 92 20 93 75 - Courriel: sivuchampcellafreissinieres@orange.fr

Horaires ouverture: Mercredi 9h à 12h

Ecole Maternelle

Lieu-dit Ville, 05 310 Champcella

Tél: 04 92 20 93 47 - Courriel: ce.0050342v@ac-aix-marseille.fr

Bibliothèque Municipale

Lieu-dit La Lauzette, 05 310 Champcella

Tél: 04 92 20 98 04 - Courriel: <u>bib.munic@orange.fr</u>
Horaires ouverture: Durant la pandémie de Covid19

Samedi 10h à 12h

Comptes Administratifs 2020

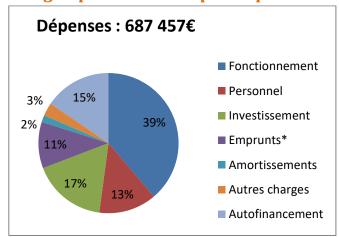
Budget principal

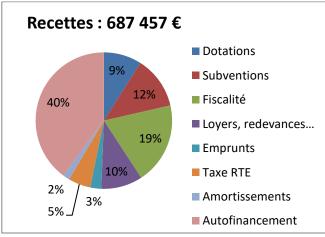
	FONCTION	NNEMENT	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Opéra- tions	268 671,90 €	332 254,92€	184 021,92€	121 646,02€	
Résultats		63 583,02 €	-62 375,90€		

Eau

	FONCTION	INEMENT	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Opéra- tions	25 153,49 €	31 428,20 €	20 680,80 €	19 778,00 €	
Résultats		6 274,71 €	-902,80€		

Budget prévisionnel principal 2021





Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale qui évalue et autorise, chaque année, l'ensemble des dépenses de gestion courante et des actions qui seront mises en œuvre en particulier dans le cadre des opérations d'investissement.

Le budget d'une commune se présente en deux parties, les dépenses-recettes de fonctionnement et les dépenses-recettes d'investissement.

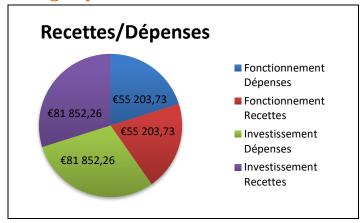
Le budget de fonctionnement 2021 représente environ 70% du budget prévisionnel total.

Nos investissements sont financés principalement par l'autofinancement dégagé par la commune sur son budget de fonctionnement et par les subventions recherchées auprès de nos partenaires que nous remercions et sans lesquelles, nos investissements seraient difficiles à réaliser.

Cette année encore le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes foncières, seules taxes dont nous gardons la maîtrise.

Anna Dubos

Budget prévisionnel Eau 2021



Taxes locales 2021

Taxe foncière (Bâti)	10.10%	
Taxe foncière (Non bâti)	86.09%	

La taxe d'habitation abrogée pour les ménages est compensée par une allocation versée par l'État.

Tarifs divers 2021

Affouage (forfait annuel)	27.00€
Location tractopelle (une heure)	60.00€
Eau potable (forfait annuel)	120.00€

Subventions 1er semestre 2021

Collège les Giraudes de l'ABC	50.00€
Amicale Sapeurs-pompiers de l'ABC	150.00€
FNACA de l'ABC	150.00€
Fondation patrimoine	55.00€
FSL	76.00€
ADIL	61,95€

Adressage

Le dossier « Adressage » touche à sa fin. La livraison des plaques de rue ainsi que des numéros d'habitation se fera courant septembre 2021. La mairie a choisi pour la cohérence mais aussi pour aider la population, de prendre en charge la pose des numéros. Vous serez informé par courrier, dans le courant de l'été, de votre nouvelle adresse.

Le montant total de cette opération (Etude, matériel et pose) s'élève à 11 087,40€ HT soit 13 305.68€ TTC. Nous avons eu une subvention de la Région Sud PACA à hauteur de 70% du HT soit 7 761.18€. Le reste à charge pour la commune est de 5 543.90€.

Projet ACTEE : Action des Collectivités pour l'Efficacité Energétique

Le Département des Hautes-Alpes nous a envoyé un appel à projet visant à subventionner les collectivités désireuses de s'engager dans une démarche de réduction de la consommation d'énergie des bâtiments communaux.

Notre commune comptant une dizaine de biens immobiliers, pour la plupart très anciens, énergivores et nécessitant des travaux onéreux, nous avons donc répondu favorablement à cet appel à projet.

L'objectif est de mettre à disposition et financer des outils d'aide à la décision afin d'encourager les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique de leur bâtiments publics dans deux domaines :

- l'efficacité énergétique des bâtiments publics
- la substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas en carbone.

Ce programme pourrait nous permettre de bénéficier d'aides financières, notamment pour :

- Réaliser des études techniques telles que des audits énergétiques ;
- Acquérir des outils de suivi de consommation : logiciel de centralisation de données de consommation/facturation énergétique ; capteurs (températures, compteurs ...) ;
- Engager les phases de maîtrise d'œuvre d'opérations énergétiques.

Pour en savoir plus :

https://www.programme-cee-actee.fr/



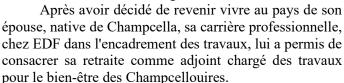
Eclairage public

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande d'électricité et, considérant qu'à certaines heures, l'intensité de l'éclairage public peut être réduit sans augmenter un risque d'insécurité pour la population, la municipalité de Champcella a opté pour un arrêt de l'éclairage public de 2h à 4h du matin sur l'ensemble du territoire communal, à compter du 01/06/2021.



Hommage à Alain

Alain Pinatel, ancien adjoint de la commune de Champcella, est décédé dimanche 21 mars 2021 à l'âge de 85 ans.



Ceux qui l'ont connu avaient plaisir à le retrouver et travailler ensemble pour faire du village un lieu où il fait bon vivre. Alain Pinatel a marqué par sa gentillesse, sa rigueur et sa générosité, son sens du service public, son engagement sans réserve dans les affaires de la commune.

Au revoir Alain, nous sommes tristes de te voir partir, toutes nos plus sincères condoléances et notre amitié à la famille.

Le Maire et le conseil municipal, le personnel administratif et technique

Recensement 2022

Du 20 janvier au 19 février 2022, la commune de Champcella procédera au recensement des habitants de la commune.

De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mis à jour chaque année fin décembre ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements. Merci de réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui sera nommé prochainement.

Corvée des canaux

Les samedis 10 et 17 avril, la municipalité a organisé comme ces dernières années, une corvée d'entretien des canaux de Ville et du Chambon qui permettent, tout au long de l'été, l'arrosage des jardins privés.

Une douzaine de personnes étaient présentes. La municipalité souhaite les remercier tout particulièrement et rappelle que tous les bénévoles sont les bienvenus afin de préserver ce patrimoine transmis par nos aïeux.





Travaux en régie 1er sem 2021

Réseau routier

Pose et dépose des bacs à graviers Déneigement des routes communales Débroussaillage et élagage des abords des routes Réparation barrière au Thioure

Bâtiments communaux

Entretien courant des bâtiments et du cimetière

Réseau eau potable

Réparation des fuites sur le réseau

Relevés mensuels : débits des réservoirs d'eau potable

Divers

Réparation, pose et dépose des illuminations de Noël Entretien des véhicules et du matériel communal Relevés mensuels : débits des canaux Ville et Chambon Pose de clôture : jardin et poulailler de l'école Pose d'un support à vélo à l'abri bus du Chambon

Réhabilitation du GR541-GR653D



Le sentier GR qui passe au Cala, permet de relier la route du « Soureillon » aux pâturages derrière la Gardette. Le mur de soutien médian s'est écroulé fin 2019 après de fortes intempéries, et son accès a donc été interdit par arrêté municipal.

La commune, après consultations, a retenu la proposition de l'ONF pour réaliser les travaux. Il s'agit d'un chantier d'envergure : un mur en pierres sèches d'environs 5 m de haut, dans une pente raide : un puzzle de plusieurs m3 de pierres parfois imposantes. Coût de l'opération : 15 000€ dont 6 500€ du Département 05, 2 500€ de l'Etat et 6 250€ pour la commune.

Heureusement, le magnifique mur de soutien supérieur haut de plus de 10m a lui été épargné. RDV après les travaux pour l'admirer!

Le chantier débute le 7 juin 2021. L'accès est donc strictement interdit jusqu'à nouvel ordre.

Canyon de Tramouillon

Le canyon de Tramouillon va réouvrir!

Des travaux de rééquipement des relais, de tronçonnage et de débroussaillement ont été réalisés cet automne, par des professionnels de canyoning du Groupement Technique Hautes-Alpes (GT Canyon 05), du Bureau des Guides de Serre-Chevalier, des AMM, des BEES Escalade-Canyon, des guides de rivière et les cadres de la commission jeune de la Fédération Française de spéléologie. Tout le matériel posé a été fourni et donc financé par le BG de Serre-Chevalier, le GT Canyon 05 et la Fédé spéléo. Merci à tous, d'autant qu'ils ont œuvré en période de froid intense (combi étanche indispensable!)

Il s'agit d'un canyon technique, qui sans être très difficile, s'adresse plutôt aux personnes ayant déjà un peu pratiqué ou à de jeunes adultes débutants mais sportifs. Il comporte de nombreuses cascades très esthétiques, et des

rappels dans ou hors de la veine d'eau, vers la fin, une superbe vue s'ouvre sur le Pouït.

Le départ : Après discussion, nous avons décidé de ne pas engorger les parkings de l'escalade au niveau du Pont, déjà saturés. Le nouveau départ a donc été descendu quelques virages plus bas. Merci aux propriétaires des terrains de ce nouveau départ d'avoir autorisé le parking et l'accès au départ proprement dit. Le canyon débutera par un rappel d'une vingtaine de mètres hors d'eau.

Arrivée : près de la route sous le Pouït.

Le canyon est désormais sécurisé, un arrêté municipal va en autoriser la pratique prochainement, mais il ne sera en réalité praticable que lorsque le niveau d'eau, actuellement très élevé, aura suffisamment diminué. Un panneau provisoire signalant le parking de départ va être posé avant l'été, qui sera par la suite remplacé par un vrai beau panneau d'information.

Livraison de repas à domicile

Sollicité par La Poste pour mettre en place un service de livraison à domicile de repas, la municipalité n'a pas retenue cette possibilité fort onéreuse. D'autant que le traiteur *Aux petits oignons* de Freissinières propose ce service. Retrouvez ci-dessous ses formules.

« Deux livraisons possibles par semaine, les mardi et vendredi entre 11h30 et 12h30. Deux repas peuvent être fournis à chaque livraison. Les menus sont calqués sur ceux proposés aux cantines (donc pas de livraison pendant les « petites vacances scolaires »), avec au choix des portions normales ou des portions plus petites. Un soin particulier est apporté dans l'élaboration des menus pour respecter un équilibre sur plusieurs repas, conformément aux recommandations du GEMRCN. Ainsi nous préparons en moyenne un dessert cuisiné par semaine, avec un fruit ou un laitage les autres jours. L'été, deux livraisons par semaine également (horaires susceptibles d'être changés pour cette période) jusqu'à mi-Août.

	Porti	on adulte	Petite portion		
	1 pers 2 pers ou plus		1 pers	2 pers ou plus	
Formule plat chaud + garniture	8,50 €	7,75 €	7,50 €	6,75 €	
Formule entrée + plat chaud	10,50 €	9,75 €	9,50€	8,75 €	
Formule plat chaud + dessert	10,50 €	9,75 €	9,50€	8,75 €	
Menu complet	12,50 €	11,75 €	11,50€	10,75 €	

Une grande partie de nos produits de base sont issus de l'agriculture biologique, notamment les fruits et légumes frais, les œufs, la farine... La viande est d'origine française, souvent locale ».

Contact : Aux Petits Oignons 06 69 98 02 76

Vie locale page 6

Site de compostage partagé



Une trentaine de foyer sur 80 ont répondu à l'enquête réalisée conjointement par la municipalité et le SMITOMGA entre le 01 au 30 avril 2021. Il ressort que 70% des foyers possèdent un ou plusieurs composteurs individuels.

Pour répondre aux besoins des 30% restants et des visiteurs, la municipalité et le SMITOMGA ont fait le choix d'installer un site de compostage partagé à partir du 17 juin 2021, à la sortie du Chambon en direction de Saint-Crépin. Son utilisation est gratuite et les consignes sont inscrites sur les bacs. Vous pouvez bénéficier gratuitement d'un seau à compost pour vos épluchures.

Afin de garder un œil régulier sur ce futur site, le SMITOMGA recherche un ou plusieurs relais de terrain intéressés pour brasser une fois par semaine et pour faire remonter les informations essentielles (niveau de remplissage des bacs, erreurs de tri, bacs cassés) pour que le SMITOMGA intervienne au plus vite lorsque cela est nécessaire. Ces relais de terrain seront formés aux pratiques de compostage et pourront bénéficier de visites, d'atelier et de moment d'échanges avec les autres relais du territoire (actuellement une trentaine). Le SMITOMGA met gratuitement à disposition le matériel d'entretien.

Contact : Quentin du Pontavice 04 92 45 59 91 valorisation@smitomga.com



Circuits VTT balisés à Champcella

Entretien entre Agnès Brard (A. B.), élue de Champcella et Guillaume Bernard (G. B.), moniteur VTT de Champcella :



A.B.: Nous croisons sur les chemins des pictogrammes

d'itinéraires VTT sur la commune, quels sont-ils ?

G. B.: Il existe deux itinéraires balisés FFC sur la commune: Le circuit de Rame et le circuit du col des Combes. Il existe également un grand circuit qui traverse entre autres notre commune.

A.B.: Peux-tu nous décrire ces itinéraires et leur difficulté ?

G. B.: Le circuit N°10 de Rame est un circuit facile de 4kms, quasiment plat, adapté pour la pratique en famille avec enfants. Le circuit N°9 du col des Combes de 14kms est de difficulté moyenne physiquement et techniquement (niveau Rouge). Il part du pont Pavis à Freissinières, monte au col des Combes par la piste carrossable. La descente passe près des Seyes, emprunte la route jusqu'à une épingle, passe via un sentier à Roussac, descend aux Rousses par un petit sentier traversant à plusieurs reprises la route et finit par un sentier plus technique avec un enchaînement d'épingles pour rejoindre la vallée de Freissinières. Les deux itinéraires sont aussi adaptés aux Vélos à Assistance Electrique (VAE). Le 3eme circuit « la grande traversée des Hautes-Alpes », de niveau expert, traverse tout le territoire : Il part de La Grave et se termine à Laragne-Montéglin.

A.B.: Oui gère ces circuits?

G. B.: La Communauté de Communes de Pays des Écrins (CCPE) a une personne chargée de tracer, baliser et entretenir les itinéraires.

A.B.: Il fait tout cela seul?

G. B.: C'est un peu la difficulté! Et il doit aussi s'occuper des itinéraires trails! Du coup, je réalise personnellement une bonne remise en état au printemps et à l'automne (arbres tombés, débroussaillage, érosion...) afin que notre terrain de jeux reste en bonne condition. Il me semble aussi primordial de garder en tête que les sentiers sont partagés avec d'autres utilisateurs et qu'il faut opérer avec la plus grande courtoisie.

A.B.: En effet, mais ces circuits posent peu de problèmes de cohabitation, puisqu'ils utilisent en majeure partie des routes forestières et des très petites parties de route. Ce qui n'est pas le cas des autres sentiers... nous en reparleront une prochaine fois!







Vie locale page 7

Zoom sur une structure : le Mahana

Vous avez été nombreux à nous faire signe et à nous encourager en passant devant notre chantier au Chambon l'année dernière. Après 2 années d'effort pour donner corps à ce petit chalet, nous avons accueilli nos premiers hôtes cet hiver.

Mahana signifie « abris, chaleur, hospitalité et convivialité » en langage Maori, la population autochtone de Nouvelle-Zélande, pays où j'ai eu la chance de voyager.

Le chalet a été taillé à la main par 2 artisans locaux, Pierre Saenger « Les copeaux d'abord » et Benoît Dubost « Le copeau dans l'œil ». Les madriers sont en



Douglas du Beaujolais, assemblés en queues d'arondes. Antoine a pris le relais pour la taille de la charpente en mélèze et pour toute la suite du chantier!

Nous pouvons accueillir 5 hôtes au Mahana. Au rez-de-chaussée, il y a une chambre indépendante avec un lit double Queen Size, ainsi qu'un lit de 120x190, modulable en coin lecture. A l'étage, la mezzanine accueille 2 personnes en lits jumeaux ou lit double Queen Size. Nous avons privilégié les matières naturelles et bio pour la literie. Une cuisine toute équipée est à disposition. Les hôtes peuvent aussi cuisiner sur le poêle à bois. L'originalité du lieu : une baignoire en bois pour s'offrir un moment de détente après une balade en raquettes à Tramouillon ou une montée au col de l'Aiguille.

Au Mahana, il n'y a ni TV, ni WIFI. Nous proposons des séjours de bien-être, axés sur le répit, le ressourcement et la déconnexion. Les lits sont faits à l'arrivée des



hôtes, les serviettes de toilette fournies. Tous les produits de base sont à disposition (thé, café, œufs frais du poulailler, huile, vinaigre, papier toilette...) et nous assurons le ménage en fin de séjour.

Je propose également des séances ludiques avec les animaux (huskies et poules) à visée pédagogique ou thérapeutique. Formée à la pratique de la médiation animale auprès de personnes fragilisées, je propose aux hôtes ces séances en famille ou en individuel, afin d'offrir un temps de répit aux parents ou aidants familiaux. Le Mahana se veut un lieu d'accueil inclusif, où chacun y sera accueilli avec bienveillance dans le but de prendre soin de soi au contact de la nature et des animaux.

Maud et Antoine Thérizols

https://lemahana.com contact@lemahana.com 07 68 80 23 82

Société de Chasse Communale de Champcella



Le déroulement de la saison de chasse 2020/2021 a été fortement perturbé par l'épidémie de Covid 19, c'est pourquoi je ne peux faire un bilan définitif des divers plans de chasse.

Communiqué de presse

La Fédération Nationale de Chasse, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et de la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes.

Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature...).

La chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France.

Le Président, Patrick Cheylan.

Faune et flore : Le Grand-duc

Chouette!
Un Grand-duc!



Les aigrettes, ces deux plumes sur le crâne des hiboux, les distinguent facilement des chouettes.

Le Grand-duc d'Europe est le plus grand des hiboux (envergure de 1,80 m).

Son « Ouoh » grave et sonore exprime pleinement la nature primitive dont il est issu. Les premières traces de sa famille (les strigidés) remontent à 58 millions d'années. Il a traversé les grandes glaciations mais a failli disparaître au XXème siècle, victime des fusils, des pièges, des lignes électriques ou de la perte des habitats.

C'est un super prédateur au régime éclectique qui va du batracien à l'oiseau.

En montagne, la densité de Grands-ducs est faible.

A Champcella, on peut l'entendre chanter entre Barrachin et Gourfouran, où il est important de préserver <u>les fal</u>aises qui sont autant de possibilités de nidification.



Thierry Maillet, Parc National des Écrins

Bibliothèque Municipale

Depuis le début de la pandémie de Covid 19, votre « si petite bibliothèque » n'est ouverte que le samedi de 10h à 12h. L'ensemble des bénévoles qui se relaient par binôme pour les permanences sera heureux de vous recevoir dans un espace en partie rénové (disparition du point d'eau à l'entrée, nouvelles étagères pour une présentation plus aérée et surtout le point le plus important un WC est dorénavant à notre disposition à l'intérieur de la B.M. Merci à Fabrice Cheylan pour son superbe travail. Autre point important notre rapport d'activités et la subvention qui en découle ont été accepté par le conseil municipal. L'allégement des mesures gouvernementales (à propos du covid) nous laisse espérer la reprise de nos rencontres avec différents intervenants dans la Salle Multi-Activités (SMA).

Un autre point à ne pas négliger : la Randonnée littéraire qui cette année revient à Champcella, le thème ? L'Oumonpot*... derrière cet acronyme barbare se cache un sommet d'humour et de recherche. Cette année la rando-littéraire se déroulera sur trois jours avec la présence de nombreux intervenants qui seront logés et nourris par les bénévoles des trois communes partenaires (Freissinières, Saint-Crépin, Champcella). Le vendredi 20 et samedi 21 août seront consacré à divers ateliers et le dimanche 22 Août, c'est notre fameux historien du centre du monde Christophe Jauffret qui nous accompagnera du four de Ville à Clot la Font pour traduire en date historique les altitudes où nous feront les haltes.

Pierrot Naïmi.

*Oumonpot = OUvroir de la MONtagne POTentiel.

Poulailler pédagogique

Malgré toutes les difficultés rencontrées, la construction de notre poulailler pédagogique avance et touche à sa fin : grâce notamment à une collaboration très importante avec les familles et la mairie.



Pendant 6 semaines, tous les lundis matin, les enfants bricolent, usent des tournevis, scies, marteaux, mètres et le projet prend forme.

Le poulailler et l'enclos sont entièrement construits avec des matériaux de récupération, grâce aux dons de nombreuses familles et habitants de Champcella. Les enfants sont ainsi sensibilisés au recyclage, aux déchets, mais aussi à l'entraide et la solidarité.

Nous avons accueilli, début juin, trois poules qui font le bonheur des élèves et qui seront le support de nouveaux apprentissages.

Camille Garcia, enseignante.

S.I.V.U. Champcella-Freissinières

Le vote du budget est toujours un moment important dans la vie d'une collectivité. Les membres du comité syndical, élus le 21 juillet 2020, ont examiné entièrement le fonctionnement de ses services car le Sivu a un budget très serré. Pour alimenter la réflexion, les communes ont été consultées et les parents ont été sollicités sur leurs besoins d'accueil périscolaire. Ils ont été nombreux à répondre, 25 familles sur 26 ont répondu et je les en remercie.

Après un long débat, en accord avec les deux communes et sur proposition de Mme la Présidente, la fiscalité 2021 du Sivu a été augmentée de manière significative [5 000€] afin de répondre aux attentes des parents et favoriser l'implantation de nouvelles familles sur les deux communes. Ce budget donnera la marge de manœuvre nécessaire pour pallier aux imprévus, sauf nouvelles annonces gouvernementales sur l'organisation des rythmes scolaires. La commune de Champcella accepte le principe d'une augmentation forte de la contribution pour cette année et les deux suivantes mais celle-ci devra s'accompagner d'une vigilance budgétaire accrue pour qu'aucun déficit notable ne vienne amputer les réserves financières actuelles sans rechercher des sources d'économie dans le fonctionnement du Sivu. Une réévaluation du service rendu à la population concernant la garderie sera effectuée sur cette période.

Pour l'année 2021, cette mesure permettra d'absorber le surcoût de la mise à disposition :

- De l'Atsem pour la sieste avancée à 13h05 des maternelles ; Rappel : Les PS et GS ne sont pas obligées de manger au restaurant scolaire pour bénéficier de la sieste. Ils prendront la sieste en cours à leur arrivée au bus de 13h35.
- D'une Atsem supplémentaire pour l'école maternelle de Champcella, 2 ½ journées par semaine de février à juillet 2021.

Donc à la rentrée 2021.2022, les services du Sivu seront maintenus à l'identique. Seul le prix du repas passera à 4.50€.

La Présidente, Annie Arduin.



Histoire page 9

1705 : catastrophes météorologiques

Lou malhur arribo à tchaval é réparté à pé: le malheur arrive à cheval et repart à pied1. Tel fut l'impact des épreuves subies en 1705 par l'agriculture champcellouire. En effet, si bucolique qu'elle puisse paraître rétrospectivement, l'agriculture traditionnelle n'était pas une activité de tout repos. Outre ses inconvénients marginaux - cocoricos dès l'aurore, convivialité odorante du fumier, démonstrations d'affection des mouches cette agriculture avait de très fortes exigences, en particulier l'intensité des travaux à certaines périodes, y compris de nuit. Ainsi lorsqu'on devait attendre son tour pour utiliser l'eau qu'il avait fallu, au préalable et souvent la même nuit, "aller chercher" du côté du Ponteil, de Tramouillon ou de Val Haute, suivant le canal qu'on voulait alimenter. Cependant, malgré pénibilité, leur ces activités étaient habituelles et n'avaient pas de quoi bouleverser les gens. Il en allait tout autrement des catastrophes que la nature leur infligeait parfois.

En 1705, un représentant de l'administration royale, Claude Tourrès², apporte un témoignage au sujet d'un de ces malheurs. En tant que "président en l'élection de Gap", Claude Tourrès est au service d'une institution qui répartit les impôts royaux, en particulier la taille que les propriétaires payent selon la superficie de leurs terres cadastrées. La parole est donc à Claude Tourrès, lequel vint à Champcella à la requête des élus de

la communauté cherchant à obtenir une diminution des impositions :

Du vingt quatre³ jour du mois de juin mil sept cent cinq au lieu de Champcella⁴, dans la maison du sieur Daniel Guieu, pardevant nous, Claude Tourrès, conseiller du roi et président en l'élection de Gap⁵, sont comparus: Antoine Linieu⁶, Jean Bellot, Pierre André, Claude André, Jean Chambon⁻, les consuls et administrateurs de ladite communauté, lesquels nous ont représenté que le vingt six, vingt sept et

³ Archives Départementales 3E779/1932. L'orthographe et la ponctuation du texte ont été très peu retouchées. Référence et remarque identiques pour tous les documents cités ici.

⁴ Même si la plupart des documents de l'époque écrivent *Chancella*, on trouve aussi les formes *Champcel-la/Champcela*.

⁵ L'élection est une circonscription administrative de la France d'Ancien Régime, elle est une subdivision de la généralité. La carte de l'élection de Gap préfigure celle des Hautes-Alpes. Les personnages qui sont à son service sont les subordonnés de l'Intendant de la généralité de Grenoble qui administre le Dauphiné au nom du roi (Louis XIV en 1705).

⁶ Il faut plutôt lire Antoine Allinieu. Les registres paroissiaux permettent de repérer plusieurs *Chancellouires* ainsi nommés.

⁷ Un seul consul, semble-t-il, dans cette liste: J. Bellot. L'acte est rédigé alors que vont avoir lieu les élections des nouveaux consuls et conseillers : les deux dimanches suivant la Saint Jean-Baptiste - le 24 juin - comme chaque année depuis 1355. D'autres élus pourront donc être chargés du suivi de cette affaire à l'avenir. On n'avait pas la possibilité d'être élu consul deux années consécutives mais les anciens consuls restaient membres du Conseil de la communauté pendant un an encore ; ils portaient le titre de "consulaires". L'expression "consuls modernes" désignait les consuls dont le mandat était en cours.

vingt huit du mois de may dernier⁸, une gelée générale leur a gasté tous leurs fruits, [...] les seigles qui sont sur la cotte et dans la montagne sont entièrement perdus ny restant que la paille laquelle étant gelée et sans goût. Le bled qui est dans le bas, il en reste quelque chose qui va à peu près aux semences⁹. Les vignes sont entièrement gelées et paraissent comme au mois de janvier aussi bien que les noyers; et ce mal est si considérable que de trois à quatre ans ils ne sauroient être rétablis. Leurs prés sont aussi gelés en partie et ne sauroient recueillir le tiers du fourrage d'une récolte ordinaire ; le bétail sur la montagne a peine où subsister. L'année dernière pareil malheur leur est arrivé. Ils sont contraints de mander tous les Montdauphin¹⁰ аи

liturgique (saint Pons surtout).

contraints de mander tous les jours au Montdauphin¹o des hommes pendant le temps qu'on

8 Notons qu'on est au-delà de la période des "saints de glace", désignés à Champcella par des diminutifs. Marquét, Crouzét, Pouncét: saint Marc (25 avril), la Sainte Croix (3 mai) et saint Pons (14 mai). Ce ne sont pas les saints de glace qu'on nomme à la télévision! Sans doute en raison de particularités régionales de la météo et du calendrier

⁹ Dans un texte bref, ajouté au bas de ce "comparant" pour appuyer la demande des *Chancellouires*, Claude Tourrès écrit que la paille et les épis qu'il a vus en parcourant l'ensemble du finage, ont été blanchis par le gel. Il ajoute que ce qui subsiste des céréales ne saurait suffire pour la semence de l'année suivante, et que le bétail est maigre et exténué.

¹⁰ La construction de la place forte a commencé en 1693. Depuis 1701, la Guerre de Succession d'Espagne s'étend en Europe et les autorités accordent une grande attention à ce chantier. Toutes les communautés y envoient de la main d'œuvre. Les Champcellouires fournissent aussi de grandes quantités de chaux, produites dans les fours du Sourillioou.

¹ Expression recueillie auprès de Mme Roux, de la Cime-de-Ville, dans les années 1990.

² Ce personnage, seigneur de Châteauvieux, près de Tallard, est connu par d'autres sources.

Histoire page 10

peut travailler aud(it) Champcela ce qui fait que leurs fonds ne peuvent être cultivés, lesquels hommes ne gagnent pas même leur vie ; ils sont outre cela si forts chargés de tailles et de contributions qu'ils sont épuisés et sont hors d'état de payer à lavenir. A moins qu'il ne plaise à Monseigneur l'Intendant les descharger de la moitié de leurs $feux^1$, à lavenir ils seront contraints d'abandonner ledit lieu pour aller chercher leur vie ailleurs. Requièrent à ce qu'il nous plaise nous transporter par tout le terroir de leur communauté pour voir et visiter icelluy et estimer les domages par eux reçus, en dresser nostre procès verbal pour estre raporté à l'imposition prochaine et leur estre procuré un soulagement par raport à l'état déplorable où ils se trouvent. De quoy ils requièrent acte.

Et les malheurs n'étaient pas terminés. Au mois de septembre, nouvelle attestation :

Du dix huit aoust 1705, pardevant nous Pierre Blein, curé de Freissinières, et Esprit-Charles Pons, curé de Chancella, ont comparu Jean Guieu, Jean Pons et Pierre André, consuls modernes dud(it) Chancella, lesquels nous ont représenté que le 9ème du courant, ils auraient souffert de dommages considérables par les grandes pluies qui ont causé des ruines [...] ils nous ont requis de nous transporter sur les lieux pour y voir et visiter lesdits dommages et dresser nostre procès verbal pour le produire devant qui de droit [...]

Les "ruines" sont ici de profondes ravines creusées par des pluies torrentielles. Les deux curés se rendent au Ponteil puis parcourent les quartiers dévastés : " des Echauffaces² du Brasc, la Luberne, des Chevaliers, Casse Serrière, Gouas, au Mounar, au bois des Court". 86 séterées³ - soit près de 9,8 hectares à la mesure de Guillestre - déjà préparées pour les semailles d'automne, y ont été ravagées. Encore ces champs-là sont-ils récupérables. Mais 32 séterées près de 3,7 hectares - "aux mas du Rivet, Chevalier et Huissières" sont irrécupérables parce que la terre a été raclée jusqu'aux rochers. À Gouas, vraisemblablement, la maison de François Imbert a été remplie de pierres; "ses meubles et provisions" en sont recouverts. Et ce n'était pas fini. Le 10 septembre, les deux curés rédigent encore une attestation : le 5, de fortes pluies ont à nouveau ravagé les champs que les habitants avaient reconstitués en transportant de la terre dans les parties estimées "récupérables" au mois d'août.

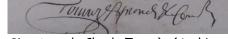
Les historiens du climat notent une multiplication de tels événements à la fin du XVIIème et au début du XVIIIème siècle⁴. Le "grand hyver" de 1709 reste une référence : la température chuta à partir de la nuit précédant l'Épiphanie, les répercussions sociales et politiques d'une saison terrible furent considérables. Dans les écrits qu'ils ont produits ou conservés, les Champcellouires de cette époque ne

disent pourtant rien de particulier à propos de la riqueur de cet hiver-là. En revanche, ces sources évoquent d'autres crises de cette nature. Les documents présentés ici, et toute la documentation complémentaire, permettent donc de poser un très intéressant problème d'histoire rurale: comment une communauté d'habitants faisait-elle durablement face aux catastrophes météorologiques, dans le Haut-Dauphiné, sous l'Ancien Régime? Il "faudrait puis" - auraient dit les anciens s'employer à répondre à cette question.

Christophe Jauffret



Vigne dans une lettrine d'un missel d'autel contemporain, des deux curés et de Claude Tourrès. Église de Champcella.



Signature de Claude Tourrès (Archives Départementales 3E777/1932).

Le "feu" est l'équivalent d'un ménage 2 Le c - ou foyer - dans les recensements actuels. Cette unité est aussi prise en teur compte pour le "département", c'est-à-

dire la répartition des impositions. La demande de "descharger" la moitié des feux revient donc à solliciter de l'Intendant de Grenoble qu'il divise par deux des impôts de la communauté.

² Le cadastre de 1834 permet de situer "Les Echauffa<u>ss</u>es" dans le secteur du Passet.

³ Les Chancellouires pratiquaient une forme d'assolement <u>biennal</u>. Ils l'ont fait jusqu'au XXème siècle. Une partie des labours, seulement, étant ensemencée, les surfaces ravagées en 1705, qui peuvent paraître modestes sont, en fait, importantes en proportion des

espaces effectivement mis en culture, telle année, dans les quartiers situés du côté du Ponteil et de Gouas.

⁴ Les travaux d'Emmanuel Le Roy Ladurie ont ouvert la voie à beaucoup d'autres. La Société météorologique de France a publié une synthèse de tout cela avec lui. Cf. https://meteoetclimat.fr: données siècle par siècle et bibliographie.

Loisirs page 11

Sudoku

Complétez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils apparaissent qu'une seule fois dans chaque carré, chaque ligne et chaque colonne*.



Grille A

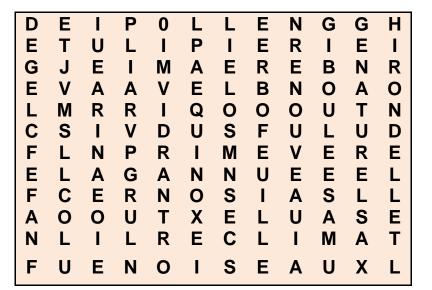
Grine		2			9	1		
	5		6	2			3	
8		3	4			9		6
1				5		4	7	
	2		9		4		8	
	9	7		8				5
3		9			7	6		2
	1			6	3		9	
		5	1			8		

Grille B

Gime	_							
	9						8	
5				6				1
7			2		4			6
		2	7		8	5		
				3				
		5	6		1	3		
4			3		6			5
2				9				4
	5						6	

Mots mêlés

Rayer les mots de la liste dans la grille ci-dessous (horizontal, vertical ou diagonale) et reconstituer le mot-mystère avec les lettres restantes* :



AVRIL	FEUILLE	MARS NATUREL NEUF OISEAUX PIED POLLEN	RENOUVEAU
BOURGEON	FLEUR		SAISON
CLARTE	FLORAISON		SAULE
CLIMAT	FOIN		SOLEIL
DEGEL	GIBOULEE		TULIPIER
ECOLO	HIRONDELLE		VELO
ECOLO	HIRONDELLE	POLLEN	VELO
EQUINOXE	JARDIN	PRIMEVERE	VRAI

^{*}Réponse au prochain numéro de votre Champcella Infos











Infos générales page 12

Agenda



Association

Société de Chasse de Champcella Patrick Cheylan, Président 04 92 20 93 85

Les Marmots

Marie Terrasse

Comité des fêtes

..... fiestachampcella@gmail.com

Association Patchwork

Anne Phily, Présidente

..... associationpatchwork@laposte.net

Autour de la Biaysse

Pierrot Naïmi, Président

..... autourdelabiaysse@gmail.com

Cimetière

Les concessionnaires doivent assurer la conservation et l'entretien des tombes par tous les moyens qui leur conviennent. Les déchets floraux sont à mettre dans les poubelles. Il est par conséquent interdit de les déposer derrière le mur du cimetière.

Commerce ambulant

Le fournil d'Anthony

Camion-magasin

Gîte

Gîte de la Bergerie

Karine et Jos Kleverwal...... 04 92 20 96 69

Hôtel et restaurant

La Dormilhosa Auberge Bar Claude et Laurence Mesnier .. 04 92 20 96 70

Meublé de tourisme **Azam Brice** Le Ponteil (5 places)06 68 21 99 97 Bastien Mireille et Pierre La Lauzette (4 places) La Lauzette (6 places) 06 84 12 54 91 Bellegarde Paul La Gardette (3 places) 04 92 23 14 00 Bonneau-Buin Sophie Pra de Pella (6 places) 04 92 20 95 15 Cheylan Maryvon et Ginette Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 39 Cheylan Patrick Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 85 Condemine Lionel Les Rousse (3 places) 04 92 21 49 34

Laurendeau Agnès
Le Ponteil (5 places) 04 92 20 95 59

Le Ponteil (5 places) 04 92 20 95 59 Marcien Corine

Le Chambon (4 places) 04 92 50 53 11 Petit Maire Anne

Le Chambon (5 places) 06 15 40 03 56 Pons Juliette

Thérizols Maud Le Mahana, le Chambon

(5 places) 06 65 78 92 44

Maud.thueil@gmail.com

Numéro Urgences

Samu 15
Police 17
Pompiers 18
Urgence 112
Gendarmerie 17

Accueil public : Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, Samedi 14 h à 18h et Dimanche et jours fériés de 15h à 18h.

Patrimoine

Chapelle Saint Laurent de Rame Cimetière

Église de Ville et son cadran solaire Four banal des Rousses

Four banal du Ponteil

Four banal du Chambon

Four banal des Faures Gouffre de Gourfouran

Site de Rama

Produit de terroir

Il pain d'épices

Rucher du Martagon (Miel)

Christine et Sébastien Lucas .. 0492209756

Profession libérale

Accompagnement à domicile

 $\underline{Sophie.bouvarel@club-internet.fr}$

Maud.thueil@gmail.com
Spécialiste en travaux d'accès diffi-

clavelsimon@gmail.com

Sport et loisirs

Site d'escalade sportif

Le Chambon

Site d'escalade en terrain d'aventure

Le Cala

Le Ponteil

Le Pouït

Les gorges de la Biaysse

Messe et catéchisme

Messe à Champcella tous les dimanches à 9h30, sauf le troisième dimanche du mois : 9h30 à Freissinières. Des changements peuvent intervenir, ils seront signalés par des affiches devant l'église.

Catéchisme, contact : 06 30 70 60 74

Horaires ouverture Déchetterie

Du 01/11 au 31/03

du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Du 01/04 au 31/10

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

le samedi de 8h à12h et de 14h à 17h.

Fermée le dimanche et les jours fériés.

Contact:

La déchetterie

Zone artisanale, Les Sablonnières 05 120 L'Argentière-la-Bessée

Tél: 04 92 23 12 63

(La déchetterie est ouverte lors des ponts de grand week-end tel que le week-end du 15 Août : ouverture le vendredi et samedi aux horaires habituels.)

Votre Champcella Infos

Une suggestion, un article sur un sujet qui vous interpelle ou à partager dans les prochains numéros du Champcella Infos, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie à l'adresse mail suivante:

mairie-champcella@wanadoo.fr